

22.03.2013 – 11:00 Uhr

Rappel: biscuits fourrés aux noisettes dans un faux emballage / Avertissement à l'intention des personnes allergiques



Zürich (ots) -

Lors de l'action sur les biscuits Choc Midor Suisse en lot de 3 du 12 au 18 mars 2013, une certaine quantité de biscuits a été emballée par erreur dans des boîtes destinées aux biscuits Choc Midor Rondo.

Une partie de ces boîtes contient donc les biscuits Choc Midor Suisse au lieu des biscuits ronds Choc Midor Rondo sans noisettes/amandes. Les biscuits Choc Midor Suisse de forme allongée contiennent une crème de noisettes. La quantité de noisettes et d'amandes, ainsi que le blanc d'oeuf en poudre contenus dans ces biscuits, ne sont pas mentionnés dans la liste d'ingrédients. Ils peuvent ainsi présenter un risque pour la santé des personnes allergiques.

Les personnes concernées peuvent rapporter ces biscuits dans un magasin Migros où le prix de vente (Fr. 6.20) leur sera remboursé. Les personnes non allergiques peuvent les consommer sans aucun risque.

Zurich, le 20 mars 2013

Une illustration peut être téléchargée sur www.migros.ch/medien.

Contact:

Monika Weibel, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 20 63,
monika.weibel@mgb.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100735077> abgerufen werden.